

## Les jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEET) : quels profils et quels parcours ?

En 2018, 963 000 jeunes âgés de 16 à 25 ans ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation – Not in Education, Employment or Training (NEET) –, selon la définition d'Eurostat. Ce nombre a baissé ces dernières années : il s'élevait à 1 025 000 jeunes NEET en 2015. En 2018, ils représentent 12,9 % des jeunes de cette classe d'âge et 27,9 % des jeunes qui ont terminé leur formation initiale, contre respectivement 13,7 % et 29,4 % en 2015.

Les jeunes NEET sont moins diplômés, vivent plus souvent chez leurs parents et ont plus fréquemment un handicap reconnu que les autres jeunes.

63 % des jeunes NEET sont en contact avec le service public de l'emploi. Ces jeunes ayant entrepris une démarche d'insertion ont plus souvent été en emploi au cours des douze mois précédents, tandis que les autres étaient plus souvent en études.

48 % des jeunes NEET sont sans emploi ni formation depuis un an ou plus. Ces jeunes NEET de longue durée sont moins diplômés que la moyenne des NEET et cumulent les difficultés socio-économiques. Ils sont 56 % à être en contact avec le service public de l'emploi.

En 2018, 53 % des jeunes NEET sont chômeurs au sens du BIT, c'est-à-dire qu'ils souhaitent et recherchent activement un travail et sont prêts à l'occuper dans un court délai. Les autres sont inactifs. Parmi les jeunes NEET inactifs, deux tiers ne souhaitent pas travailler, pour une partie d'entre eux pour des raisons de garde d'enfant ou d'aide auprès d'une personne dépendante, ou d'un état de santé dégradé.

En 2018, 963 000 jeunes âgés de 16 à 25 ans ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation – Not in Education, Employment or Training (NEET) –, selon la définition d'Eurostat (encadré 1). Ce nombre a baissé ces dernières années, il s'élevait à 1 025 000 en 2015. En 2018, les jeunes NEET représentent 12,9 % des jeunes âgés de 16 à 25 ans et 27,9 % des jeunes de 16 à 25 ans sortis de formation initiale (1). Ces proportions étaient respectivement de 13,7 % et de 29,4 % en 2015. Certaines politiques d'insertion professionnelle – PACEA, Garantie jeunes, EPIDE, E2c (2), etc. – sont spécifiquement destinées à ces jeunes.

La catégorie de NEET, principalement définie par ce que les jeunes ne sont pas – plutôt que par ce qu'ils sont –, regroupe des situations très hétérogènes. En quoi les jeunes NEET sont-ils différents des autres jeunes ? Quels sont ceux qui sont en contact avec le service public de l'emploi et d'autres organismes d'insertion ? Et ceux qui sont les plus éloignés du marché du travail ?

### Les jeunes ni en emploi ni en formation : en difficulté mais dans des situations variées

#### Les jeunes NEET sont moins diplômés, vivent plus souvent chez leurs parents et ont plus fréquemment un handicap reconnu

Chez les plus jeunes, âgés de 16 à 20 ans, le nombre de NEET croît mécaniquement avec l'âge en raison de l'arrêt progressif des études : de 21 000 parmi les jeunes âgés de 16 ans en 2018 à 128 000 parmi ceux âgés de 20 ans (3).

Parmi les jeunes âgés de 16 et 17 ans, une infime partie (3 %) se trouve sans emploi ni formation. En revanche, la moitié des jeunes de ces âges sortis de formation initiale sont NEET (tableau 1) et concentrent de grandes difficul-

(1) Les jeunes sortis de formation initiale sont sortis de leur cursus initial d'études. Ils peuvent éventuellement être en reprise d'études (formation formelle) s'il y a eu une interruption de leurs études d'au moins un an.

(2) PACEA : Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie ; EPIDE : Établissement pour l'insertion dans l'emploi ; E2c : École de la 2<sup>e</sup> chance.

(3) Parmi les 26-29 ans, la proportion de jeunes NEET atteint 19 %, soit 567 000 jeunes.

tés d'insertion professionnelle. Ils constituent le public cible de la loi du 28 juillet 2019 pour une école de la confiance instituant une obligation de formation de 16 à 18 ans (encadré 2).

De façon plus générale, les jeunes peu diplômés sont surreprésentés parmi les jeunes NEET. Les deux tiers des jeunes sortis du système éducatif au cours du premier cycle de l'enseignement secondaire (au collège) ou ayant abandonné en cours de CAP ou BEP avant la dernière année ne sont ni en emploi ni en formation, contre un tiers des jeunes ayant obtenu un CAP ou un BEP, et un jeune diplômé de l'enseignement supérieur sur six. Cet effet du diplôme reste significatif même lorsqu'on tient compte de l'âge ou des caractéristiques individuelles (tableau 1).

La part des jeunes sans emploi ni formation par niveau de diplôme est similaire en France à la moyenne des pays de l'OCDE (4). Quelques spécificités peuvent être distinguées dans certains pays. En Italie, la proportion de jeunes NEET parmi ceux dont le niveau d'éducation ne dépasse pas la fin du collège apparaît relativement élevée (plus de 50 %) ; en Grèce, la part de jeunes NEET parmi les plus qualifiés atteint presque 40 %.

L'environnement familial joue un rôle important dans le rapport des jeunes aux études et à l'emploi : les jeunes femmes ayant un enfant vivant dans le même logement qu'elles, les enfants de personnes au chômage ou inactives, ou encore les jeunes habitant avec au moins un parent sont plus souvent NEET (tableau 1). De même, un jeune dont au moins un parent est chômeur ou inactif a plus de risques d'être NEET qu'un jeune dont au moins un parent est cadre.

Les jeunes ayant moins de ressources ont plus de mal à décohabiter, et habitent donc plus fréquemment dans leur foyer parental. Parmi les jeunes sortis de formation initiale, 30 % de ceux qui vivent avec leurs deux parents sont NEET, et 39 % de ceux qui vivent avec un seul parent, contre 21 % pour ceux qui n'habitent avec aucun parent. L'indépendance résidentielle des jeunes âgés de 18 à 24 ans intervient, en effet, fréquemment au moment de l'accès à l'emploi [2]. Ainsi, le taux d'emploi des jeunes de 18 à 24 ans ayant décohabité est supérieur de plus de 20 points à celui des jeunes vivant chez leurs parents.

En 2018, 52 % des jeunes sortis de formation initiale ayant un handicap reconnu administrativement sont NEET, soit 24 points de plus qu'en moyenne (tableau 1).

## Une augmentation du nombre de jeunes NEET durant l'été

Le nombre de jeunes NEET varie au cours de l'année avec un pic au 3<sup>e</sup> trimestre de chaque année (graphique 1). Deux phénomènes se combinent pour expliquer le pic de l'été. Tout d'abord, il y a davantage de fins d'études à la fin des 2<sup>es</sup> trimestres, ce qui conduit à un afflux de sortants de formation initiale aux 3<sup>es</sup> trimestres. En outre, il semble que la période d'été ne soit pas propice pour trouver un emploi. Ainsi, parmi les jeunes sortis récemment des études, près de 40 % sont NEET au 3<sup>e</sup> trimestre, contre moins de 20 % les autres trimestres.

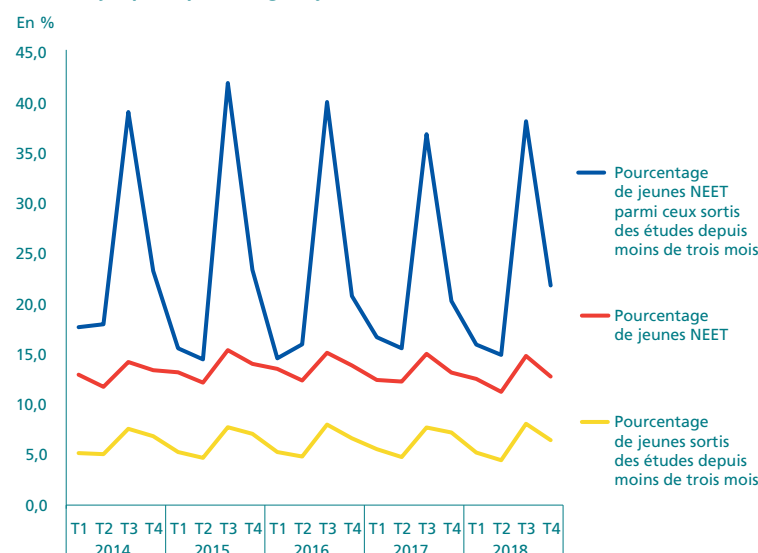
### Les jeunes NEET depuis plus d'un an sont les plus en difficulté

#### Près de la moitié des jeunes NEET sans emploi ni formation depuis plus d'un an

Les données mobilisées permettent de dresser le parcours des individus au cours des douze mois précédant l'enquête (5).

Plus de la moitié des jeunes NEET au moment de l'enquête a déclaré avoir été principalement en inactivité ou au chômage un an auparavant. Les autres jeunes NEET ont déclaré avoir été principalement en études ou en emploi un an avant l'enquête.

Graphique 1  
Évolution cyclique du pourcentage de jeunes NEET de 2014 à 2018



Lecture : au 1<sup>er</sup> trimestre 2018, 12,6% des 16-25 ans sont NEET.  
Champ : jeunes âgés de 16 à 25 ans, France entière, hors Mayotte.  
Source : enquêtes Emploi de 2014 à 2018, calculs Dares.

(4) En moyenne, les taux de NEET dans l'OCDE sont 3 fois (respectivement 1,5 fois) supérieurs parmi les jeunes avec un niveau d'éducation correspondant au collège (resp. au lycée) que parmi ceux ayant un niveau d'éducation universitaire (la tranche d'âge est ici celle des 15-29 ans) [1].

(5) Il s'agit de treize variables issues de l'enquête Emploi, une par mois, décrivant la situation principale de l'individu pour le mois correspondant. Trois catégories ont été retenues : études, emploi, ou autre (la catégorie autre regroupant l'inactivité et le chômage). Sur chacun des mois, le fait d'être NEET a été approximé par celui d'avoir déclaré une situation principale n'étant ni l'emploi, ni les études. Cette approximation semble légitime, dans la mesure où 94 % des jeunes ne se considérant principalement ni en emploi, ni en études au moment de l'enquête sont effectivement NEET au sens d'Eurostat. Seuls les individus ayant les treize variables du calendrier rétrospectif renseignées ont pu être étudiés dans cette partie. Ils représentent 92 % des jeunes NEET au moment de l'enquête.

## Encadré 1 - L'enjeu de la définition des jeunes NEET

Les jeunes considérés comme NEET dans cette étude sont, selon la définition d'Eurostat, les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, que cette dernière soit formelle (formation conduisant à un diplôme ou à un titre reconnu) ou non formelle, suivie pour des raisons professionnelles ou personnelles (stage, formation ou cours avec l'aide d'un intervenant, séminaire, atelier, conférence, cours particulier, cours de sport ou cours lié à une activité culturelle ou de loisirs).

Il existe différentes manières de définir la catégorie des NEET, les deux principales définitions étant celles de l'OCDE et d'Eurostat. La principale différence est l'absence de prise en compte de la formation non formelle dans la définition de l'OCDE. Cette dernière est ainsi moins restrictive. Par exemple, en 2018, 13,1 % des jeunes de 15 à 29 ans étaient NEET selon Eurostat, contre 16,1 % selon la définition de l'OCDE.

Dans cette étude, la définition d'Eurostat a été retenue. Elle est définie à partir du statut d'activité de l'individu au sens du BIT au moment de l'enquête, et du suivi de formations formelles ou non formelles au cours des quatre semaines précédant l'enquête.

La définition des jeunes NEET d'Eurostat peut paraître restrictive, dans la mesure où les jeunes ni en emploi ni en études ne sont plus considérés comme NEET dès lors qu'ils pratiquent une activité non formelle comme des cours de sport, ou des cours liés à des activités culturelles ou de loisirs. Ne pas retenir cette restriction sur les formations non formelles reviendrait à ajouter 177 000 jeunes. Parmi ces jeunes, 106 000 ont suivi une telle formation sur une durée de plus de quinze heures au cours des quatre semaines précédant l'enquête. La population des jeunes en difficulté s'élève ainsi à 1 140 000 individus.

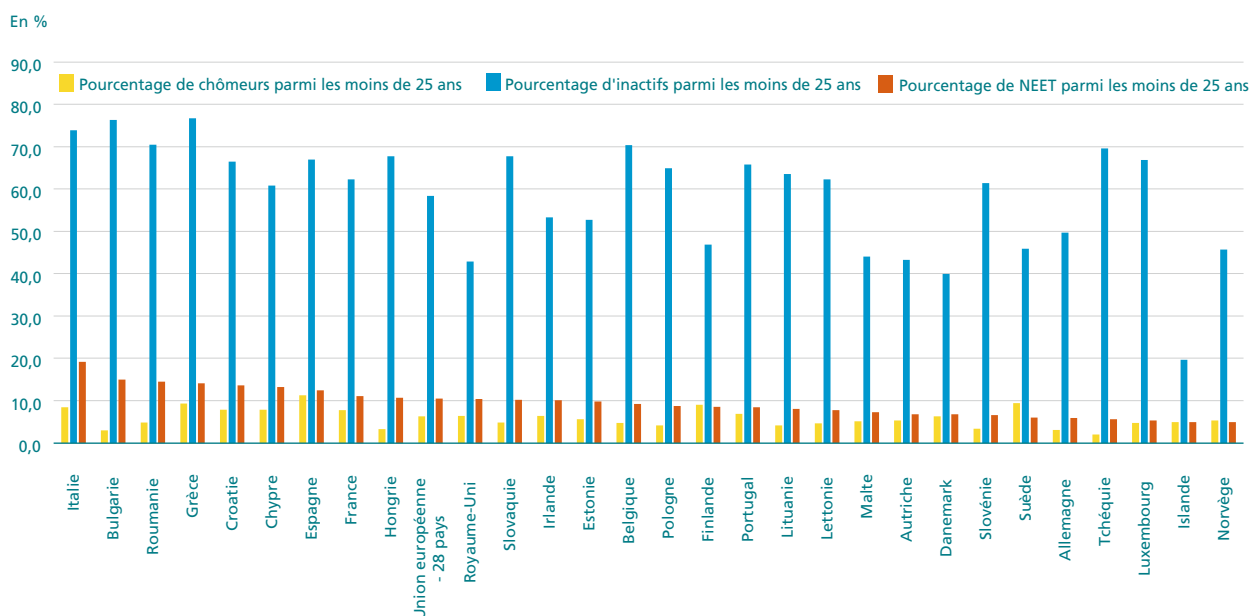
La mesure du nombre de jeunes NEET peut également être effectuée à partir d'autres sources, comme par exemple le recensement de la population. Toutefois, ces différences de sources peuvent conduire à des différences en termes de mesure, y compris pour une définition donnée, du fait de différences dans la définition des variables ou dans le mode de collecte des données d'une source à l'autre. En 2016, le nombre de jeunes chômeurs ou inactifs au sens du recensement s'élevait à 1 509 000. Par exemple, les questions posées lors du recensement portent sur la situation majoritaire des enquêtés au cours de l'année, car le recensement a pour but de dresser une photographie annuelle de la population française. À l'inverse, l'enquête Emploi, qui permet de suivre la conjoncture de l'emploi d'un trimestre à l'autre, interroge les enquêtés sur leur situation au cours d'une période plus courte, ce qui peut changer les résultats sur le nombre des jeunes NEET.

La catégorie de NEET est intéressante pour les comparaisons internationales. En effet, les indicateurs usuels d'emploi, de chômage et d'inactivité sont difficiles à comparer entre les pays pour la population des jeunes, car les élèves en études, qui ne sont pas encore dans une démarche d'insertion professionnelle, peuvent être classés en emploi (lorsqu'ils ont un « job d'étudiant ») ou en inactivité ; les différences entre les pays dépendent alors de la durée des études et du taux d'emploi étudiant dans chaque pays. L'indicateur NEET permet notamment de centrer l'analyse sur les périodes hors études et formations (graphique A).

Les indicateurs construits par l'OCDE et Eurostat portent en général sur les tranches d'âge 15-24 ans ou 15-29 ans. Dans cette étude, le choix a été fait de concentrer l'analyse sur les 16-25 ans : c'est en effet cette population-là qui a été choisie pour cibler les dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes, tels que PACEA et Garantie jeunes.

### Graphique A

#### Inactifs, chômeurs et NEET par pays, parmi les jeunes de moins de 25 ans



Note : les pays sont classés par pourcentage de NEET parmi les jeunes de 15-24 ans décroissants. En 2018, la part des jeunes NEET parmi les 15-24 ans en France est supérieure de 0,6 point à celle de l'Union Européenne à 28 pays.

Lecture : 19,2 % des jeunes de 15 à 24 ans sont NEET en Italie.

Champ : jeunes âgés de 15 à 24 ans (il s'agit de la tranche d'âge utilisée par Eurostat pour la comparaison des pays entre eux).

Source : Eurostat, données 2018 issues des enquêtes Emploi des différents pays (Labour Force Survey).

**Tableau 1**  
**Situation des jeunes de 16 à 25 ans selon leurs caractéristiques sociodémographiques**

	Pourcentage de NEET parmi les jeunes	Pourcentage de NEET parmi les jeunes sortis de formation initiale	Probabilité d'être NEET parmi les jeunes de 16 à 25 ans	Probabilité d'être NEET parmi les jeunes de 16 à 25 ans sortis de formation initiale
<b>Ensemble</b> .....	<b>12,9</b>	<b>27,9</b>	-	-
<b>Niveau de diplôme</b>				
Supérieur au baccalauréat.....	6,3	16,2	0,487***	0,590***
Diplôme baccalauréat.....	20,3	24,2	0,92	0,809***
Niveau baccalauréat sans diplôme.....	8,5	38,3	0,705***	1,042
Diplôme CAP ou BEP.....	27,6	31,1	Ref.	Ref.
Niveau CAP ou BEP (sans diplôme) .....	10,0	44,6	0,892	1,057
Niveau inférieur au CAP ou BEP.....	52,1	67,0	1,855***	1,599***
<b>Âge</b>				
Mineurs.....	3,3	49,0	0,293***	1,147
18-20 ans.....	12,5	37,0	0,866**	1,013
21-22 ans.....	16,7	28,0	Ref.	Ref.
23 ans et plus.....	18,3	22,2	1,044	0,958
<b>Sexe</b>				
Hommes.....	13,3	27,2	-	-
Femmes.....	12,5	28,7	-	-
<b>A un enfant qui vit dans le même logement</b> .....				
	<b>47,6</b>	<b>49,0</b>	-	-
<b>Sexe et parentalité</b>				
Femme sans enfant dans le même logement.....	-	-	0,957	1,001
Femme ayant au moins un enfant dans le même logement.....	-	-	2,122***	2,415***
Homme ayant enfant dans le même logement .....	-	-	Ref.	Ref.
Homme avec au moins un enfant dans le même logement.....	-	-	1,024	1,124
<b>Lieu de naissance</b>				
France.....	12,3	26,9	Ref.	Ref.
Étranger.....	19,7	39,1	0,978	0,981
<b>Nationalité de naissance des parents</b>				
Française pour les deux parents.....	11,7	25,5	-	-
Française pour un parent et pas pour l'autre.....	12,7	31,2	-	-
Non française pour les deux parents .....	20,1	39,6	-	-
<b>Nationalité de naissance des parents</b>				
Française pour les deux parents.....	-	-	Ref.	Ref.
Étrangère pour au moins un parent.....	-	-	1,105	1,121*
<b>Vie en quartier prioritaire</b>				
Oui.....	25,2	45,6	1,141*	1,138*
Non.....	11,0	24,6	Ref.	Ref.
<b>Tranche de taille de l'unité urbaine</b>				
Commune rurale.....	11,5	24,5	1,125	1,041
Unité urbaine de moins de 20 000 habitants.....	13,0	26,3	1,091	1,08
Unité urbaine de 20 000 à moins de 200 000 habitants.....	16,7	34,1	1,063	1,074
Unité urbaine de plus de 200 000 habitants (sauf agglomération parisienne).....	12,0	27,1	Ref.	Ref.
Agglomération parisienne.....	11,6	27,5	1,132*	1,127
<b>Cohabitation avec les parents</b>				
Vit sans ses parents .....	14,5	20,9	Ref.	Ref.
Vit avec un seul de ses parents.....	16,7	39,2	1,848***	1,737***
Vit avec ses deux parents.....	9,5	29,7	1,314***	1,427***
<b>Catégorie socioprofessionnelle des parents</b>				
Parents avec professions intermédiaires.....	7,0	21,6	Ref.	Ref.
Au moins un indépendant.....	11,8	25,2	1,071	1,065
Au moins un cadre .....	5,4	18,7	0,8***	0,95
Au moins un ouvrier ou employé.....	14,7	28,8	1,006	0,935
Au moins un chômeur ou inactif.....	24,6	49,7	1,288**	1,179
Non renseignée pour les deux parents.....	24,2	35,2	-	-
<b>Reconnaissance administrative d'un handicap avérée ou demandée</b>				
Oui.....	33,8	52,2	1,326**	1,21
Non.....	11,9	26,0	Ref.	Ref.
Pas de réponse.....	13,1	28,7	1,07	1,092*

\*\*\* significativité à 1 %, \*\* significativité à 5 % et \* significativité à 10 %

Ref : modalité de référence.

Note : deux modèles économétriques de régressions logistiques ont été estimés pour cette étude. La partie droite du tableau présente les rapports de chances résultant de ces modèles. Les jeunes auxquels aucune modalité ne correspond pour au moins une variable ont été exclus de la régression.

Lecture : 16,2 % des jeunes sortis de formation initiale ayant un niveau de diplôme supérieur au baccalauréat sont NEET. Toutes choses égales par ailleurs, un jeune ayant un niveau de diplôme supérieur au Bac a moins de chances d'être NEET qu'un jeune ayant un niveau de diplôme correspondant à un CAP ou un BEP validé.

Champ : jeunes âgés de 16 à 25 ans, France entière, hors Mayotte.

Source : enquête Emploi 2018, trimestres 1 à 4, calculs Dares.

Plus précisément, 31 % des jeunes NEET au moment de l'enquête le sont depuis moins de trois mois. Parmi eux, un tiers viennent tout juste de sortir d'une période d'études ; deux tiers en sont sortis depuis plus de trois mois ; 48 % des jeunes NEET le sont continuellement depuis un an ou plus (graphique 2).

### Les jeunes NEET sans contact avec le SPE sont moins souvent en emploi pendant l'année précédente

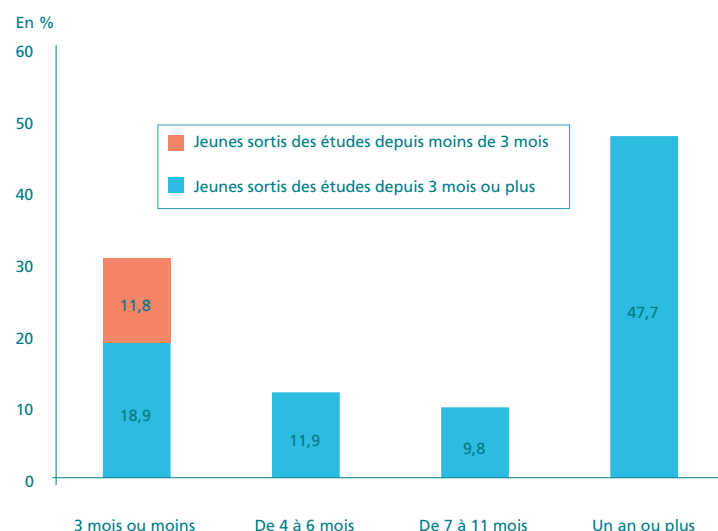
Les jeunes NEET ont des parcours différents selon qu'ils sont en contact ou non avec le service public de l'emploi (SPE) ou un autre organisme d'insertion au moment de l'enquête. Parmi les jeunes NEET de 16 à 25 ans, 63 % sont en contact avec le SPE ou un autre organisme d'insertion (Pôle emploi, opérateur de placement ou association d'insertion, dont les missions locales, APEC, chambre de commerce et d'industrie (CCI), autre organisme public ou agence d'intérim). Les autres jeunes sans emploi ni formation, dénommés par la suite « sans contact » avec le SPE pour les distinguer des jeunes dits « en contact » avec le SPE, peuvent toutefois être suivis par des dispositifs de politiques publiques de la famille ou de l'éducation, par exemple (6).

Les dix parcours les plus fréquents pour les jeunes NEET sans contact avec le SPE au moment de l'enquête (80 % des parcours) sont principalement composés d'une période d'inactivité ou de chômage, précédée ou non par une période d'études (graphique 3) ; 19 % des jeunes considérés comme NEET sans contact avec le SPE au moment de l'enquête ont déclaré être sortis des études depuis moins de trois mois, contre 12 % de l'ensemble des jeunes ni en emploi ni en formation.

Les dix parcours les plus fréquents chez les jeunes NEET en contact avec le SPE au moment de l'enquête représentent 60 % des parcours de ces jeunes. Comme pour les autres jeunes sans emploi ni formation, ces parcours comportent de longues périodes d'inactivité (graphique 4), qui sont, en revanche, plutôt précédées de périodes d'emploi ; 25 % des jeunes NEET en contact avec le SPE ont ainsi déclaré être sortis d'une situation d'emploi depuis moins de trois mois au moment de l'enquête, contre 20 % des jeunes sans emploi ni formation. Le contact avec le SPE ou un autre organisme est donc plus fréquent pour les jeunes qui étaient en emploi avant d'être NEET.

À une date donnée, les jeunes NEET sans contact avec le SPE sont des jeunes dont la situation a moins évolué au cours de l'année précédente. Ainsi, parmi les jeunes NEET sans contact avec le SPE au moment de l'enquête, la moitié sont restés dans la même situation sur l'ensemble des treize

**Graphique 2**  
Durée passée dans la catégorie de NEET



Note : le mois de l'enquête est inclus dans cette durée.

Lecture : 30,7 % des jeunes NEET au moment de l'enquête sont NEET depuis 3 mois ou moins, en comptant le mois de l'enquête. Cela signifie qu'ils ont déclaré avoir été principalement en études ou en emploi au cours d'au moins un des trois mois précédant l'enquête.

Champ : jeunes NEET de 16 à 25 ans, France entière, hors Mayotte.

Source : enquête Emploi 2018, trimestres 1 à 4, calculs Dares.

mois considérés, alors que les autres ont connu au moins un changement d'une situation d'emploi ou d'études vers une situation d'inactivité ou de chômage. Ces proportions sont respectivement de 38 % et 62 % pour les jeunes NEET en contact au moment de l'enquête.

### Les jeunes NEET de longue durée sont moins diplômés et concentrent des difficultés socio-économiques

En comparaison avec l'ensemble des personnes ni en emploi ni en formation, celles qui sont dans cette situation depuis un an ou plus concentrent davantage de difficultés socio-économiques. Ainsi, les jeunes peu diplômés, ceux nés à l'étranger ou dont les deux parents sont de nationalité étrangère, les jeunes vivant sans leurs parents ou ayant un enfant vivant dans leur logement sont surreprésentés parmi les jeunes NEET depuis un an ou plus (tableau 2). Les femmes, les jeunes avec des faibles niveaux de diplôme ou des problèmes de santé ont également plus de risques d'être considérés comme NEET de longue durée [1].

Les NEET de longue durée sont en outre moins souvent en contact avec le service public de l'emploi : 56 % contre 63 % pour l'ensemble des jeunes NEET.

(6) Par exemple, l'accompagnement social offert par les départements ou les caisses d'allocation familiales (CAF), ou le suivi au sein des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs du système scolaire (PSAD).

## Des jeunes NEET pas toujours prêts à reprendre un emploi

### Les jeunes NEET chômeurs sont dans une démarche d'insertion

Au sens du Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler qui est sans emploi, disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours et qui a cherché activement un emploi dans le mois précédent, ou qui en a trouvé un qui débute dans moins de trois mois.

En 2018, 53 % des jeunes NEET sont chômeurs (les autres étant inactifs) ; 57 % d'entre eux sont des hommes, et un quart ont un niveau de diplôme supérieur au Bac, contre respectivement 52 % et 22 % pour l'ensemble des NEET.

Les jeunes NEET au chômage sont davantage inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle que les jeunes NEET inactifs : 88 % d'entre eux sont en contact avec le service public de l'emploi, contre 34 % des jeunes NEET inactifs. Parmi ceux qui ne sont pas en contact avec le SPE, seuls 20 % sont sortis des études depuis moins de trois mois, contre 7 % de ceux en contact.

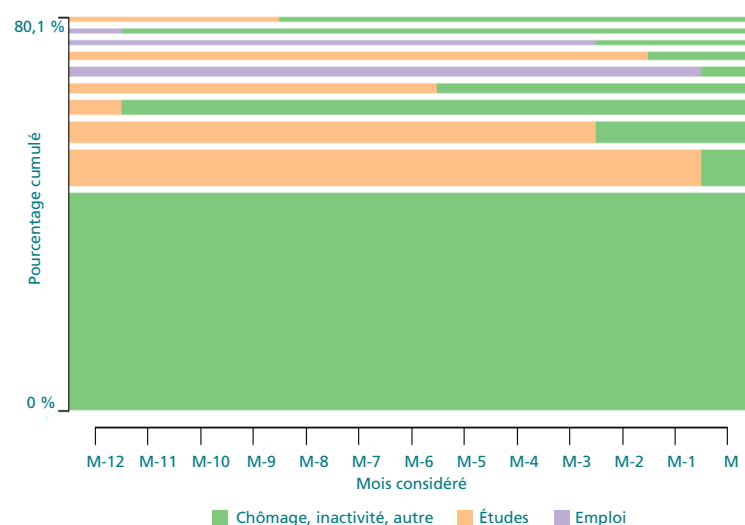
Par ailleurs, les jeunes NEET au chômage sont en moyenne sans emploi ni formation depuis moins longtemps que les autres : 39 % d'entre eux sont NEET depuis un an ou plus, contre 48 % de l'ensemble des NEET.

### Une majorité des NEET inactifs ne sont pas prêts à reprendre un emploi

36 % des jeunes NEET inactifs souhaitent travailler (40 % pour les hommes et 32 % pour les femmes) mais, parmi eux, seul un sur huit recherche effectivement un emploi. Parmi ces jeunes NEET inactifs qui souhaitent travailler mais ne recherchent pas un emploi, les principales raisons invoquées sont l'attente de résultats de démarches antérieures, la garde d'enfant(s) ou d'une personne dépendante, des problèmes de santé, ou encore la conviction de ne pas trouver un emploi (tableau 4) ; 16 % des femmes NEET, inactives et souhaitant travailler, recherchent un emploi, contre 9 % des hommes dans la même situation. Un quart des femmes NEET inactives et souhaitant travailler ne recherchent pas d'emploi en raison de la garde d'enfants ou d'une personne dépendante, contre seulement 1 % des hommes. Ces derniers mettent un peu plus en avant des raisons de santé : 13 % des hommes contre 9 % des femmes.

Graphique 3

Les dix parcours les plus fréquents des jeunes NEET sans contact avec le service public de l'emploi (SPE) ou un autre organisme d'insertion au moment de l'enquête



Note : le contact se mesure au mois M, qui correspond au mois de l'enquête.

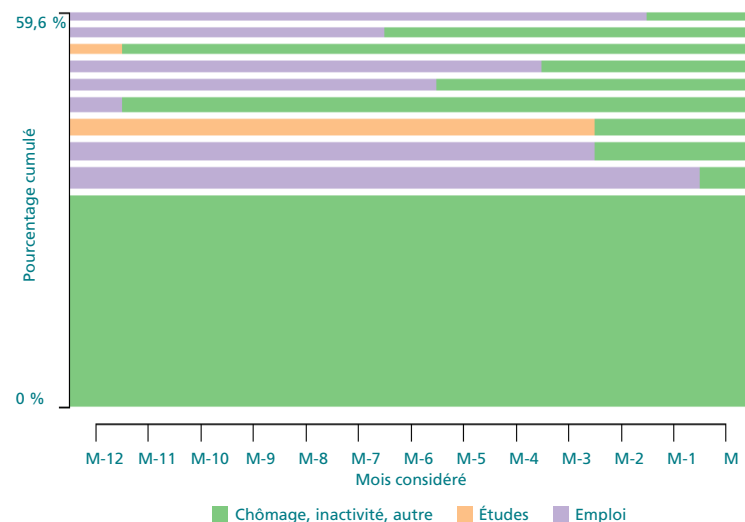
Lecture : 52 % des jeunes NEET sans contact ont été NEET continûment du mois M-12 au mois de l'enquête M.

Champ : jeunes NEET sans contact, âgés de 16 à 25 ans, pour lesquels l'ensemble des variables de calendrier rétrospectif sont renseignées, France entière, hors Mayotte.

Source : enquête Emploi 2018, trimestres 1 à 4, calculs Dares.

Graphique 4

Les dix parcours les plus fréquents des jeunes NEET en contact avec le service public de l'emploi (SPE) ou un autre organisme d'insertion au moment de l'enquête



Note : le contact avec le SPE se mesure au mois M, qui correspond au mois de l'enquête.

Lecture : 38 % des NEET en contact ont été dans une situation de NEET continûment du mois M-12 au mois de l'enquête M.

Champ : jeunes NEET en contact avec le SPE âgés de 16 à 25 ans, pour lesquels l'ensemble des variables de calendrier rétrospectif sont renseignées, France entière, hors Mayotte.

Source : enquête Emploi 2018, trimestres 1 à 4, calculs Dares.



Tableau 2

Caractéristiques sociodémographiques des jeunes NEET au moment de l'enquête, selon la durée passée dans cette catégorie

En %

	Jeunes NEET depuis 3 mois ou moins	Jeunes NEET depuis 4 à 11 mois	Jeunes NEET depuis un an ou plus	Ensemble des jeunes NEET au moment de l'enquête
<b>En contact avec le service public de l'emploi (SPE) .....</b>	<b>65</b>	<b>77</b>	<b>56</b>	<b>63</b>
<b>Niveau de diplôme</b>				
Supérieur au baccalauréat.....	36	30	11	22
Diplôme baccalauréat .....	22	22	15	19
Niveau baccalauréat sans diplôme.....	8	8	8	8
Diplôme CAP ou BEP .....	16	19	18	18
Niveau CAP ou BEP (sans diplôme) .....	8	10	16	12
Niveau inférieur au CAP ou BEP.....	10	11	32	21
<b>Âge</b>				
Mineurs.....	8	5	4	5
18-20 ans.....	34	33	27	31
21-22 ans.....	24	25	25	25
23 ans et plus.....	34	37	44	39
<b>Sexe</b>				
Hommes.....	53	53	49	51
Femmes.....	47	47	51	49
<b>Lieu de naissance</b>				
France.....	93	90	84	88
Etranger.....	7	9	16	12
<b>Nationalité de naissance des parents</b>				
Française pour les deux parents.....	78	75	66	72
Française pour un parent.....	7	10	9	9
Etrangère pour les deux parents.....	13	15	25	19
<b>Vie en quartier prioritaire</b>				
Oui.....	11	14	22	17
Non.....	85	81	67	75
<b>Tranche de taille de l'unité urbaine</b>				
Commune rurale .....	20	17	13	16
Unité urbaine de moins de 20 000 habitants .....	17	17	14	16
Unité urbaine de 20 000 à moins de 200 000 habitants .....	20	24	27	24
Unité urbaine de plus de 200 000 habitants (sauf agglomération parisienne).....	27	28	32	29
Agglomération parisienne.....	16	15	14	15
<b>Cohabitation avec les parents</b>				
Vit sans ses parents .....	31	30	41	35
Vit avec un seul de ses parents.....	33	37	32	34
Vit avec ses deux parents.....	36	33	27	31
<b>Catégorie socioprofessionnelle du père</b>				
Profession indépendante.....	14	11	11	12
Cadre ou profession intellectuelle .....	11	9	5	7
Profession intermédiaire.....	15	13	8	11
Ouvrier ou employé .....	46	49	52	49
Chômeur ou inactif .....	1	0	2	1
<b>Catégorie socioprofessionnelle de la mère</b>				
Profession indépendante.....	5	4	4	4
Cadre ou profession intellectuelle .....	6	4	2	4
Profession intermédiaire.....	14	12	7	10
Ouvrière ou employée .....	58	61	55	57
Chômeuse ou inactive.....	6	6	10	8
<b>A un enfant qui vit dans le même logement .....</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>28</b>	<b>17</b>
<b>Reconnaissance administrative d'un handicap avérée ou demandée .....</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Individu sujet à une maladie ou un problème de santé qui soit chronique ou de caractère durable .....</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>19</b>	<b>16</b>
<b>Situation principale déclarée, 3 mois avant l'enquête</b>				
Emploi.....	55	0	0	17
Etudes .....	35	0	0	11
Chômage, inactivité, autre .....	10	100	100	72
<b>Situation principale déclarée, un an avant l'enquête</b>				
Emploi .....	36	44	5	23
Etudes .....	41	34	5	42
Chômage, inactivité, autre .....	23	22	90	55

Note : pour les jeunes NEET au moment de l'enquête, le mois de l'enquête est également inclus dans la durée.

Lecture : 11 % des jeunes qui sont NEET depuis un an ou plus ont un niveau de diplôme supérieur au baccalauréat.

Champ : jeunes de 16 à 25 ans NEET au moment de l'enquête, pour lesquels l'ensemble des variables de calendrier rétrospectif sont renseignées, France entière, hors Mayotte.

Source : enquête Emploi 2018, trimestres 1 à 4, calculs Dares.

**Tableau 3**  
Souhait et recherche de travail des jeunes NEET inactifs

En %

Jeunes NEET inactifs	Ne souhaitant pas travailler	Souhaitant mais ne recherchant pas de travail	Souhaitant et recherchant du travail
Ensemble.....	64,2	31,4	4,4
En contact avec le SPE.....	23,2	50,6	
NEET depuis un an ou plus.....	59,0	55,5	

Note : les cases grisées correspondent à des modalités avec trop peu d'effectifs.

Lecture : 64,2 % des jeunes NEET inactifs ne souhaitent pas travailler. Parmi eux, 23,2 % sont en contact avec le service public de l'emploi (SPE) ou un autre organisme d'insertion, et 59 % sont NEET depuis un an ou plus.

Champ : jeunes NEET inactifs âgés de 16 à 25 ans, France entière, hors Mayotte.

Source : enquête Emploi 2018, trimestres 1 à 4, calculs Dares.

**Tableau 4**  
Raisons de l'éloignement à l'emploi des jeunes NEET inactifs, sortis des études depuis plus de trois mois

En %

Raison de l'éloignement à l'emploi des jeunes NEET inactifs	Jeunes ne souhaitant pas travailler			Jeunes souhaitant travailler mais ne cherchant pas d'emploi		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
Etudes ou formation.....	15,8	19,4	13,1	3,7	3,6	3,7
Garde d'enfant(s) ou d'une personne dépendante.....	21,3	1,2	36,3	12,6	1,4	25,5
Problèmes de santé.....	19,0	25,6	14,1	11,6	13,5	9,4
Pense qu'il ne peut pas trouver d'emploi.....	4,3	7,7	1,8	14,3	17,8	10,3
Vacances.....				10,0	10,1	9,8
Attente des résultats de démarches antérieures.....				21,0	22,6	19,3
Autres.....	39,6	46,1	34,7	26,8	31,0	22,0

Note : les cases grisées correspondent à des modalités n'existant pas pour les situations considérées.

Lecture : 25,6 % des jeunes hommes NEET ne souhaitent pas travailler ni le souhaitent pas en raison de problèmes de santé.

Champ : jeunes NEET âgés de 16 à 25 ans, France entière, hors Mayotte.

Source : enquête Emploi 2018, trimestres 1 à 4 ; calculs Dares.

Les jeunes inactifs souhaitant travailler sont plus souvent en contact avec le service public de l'emploi : c'est le cas de 57 % d'entre eux, contre 26 % des jeunes NEET inactifs ne souhaitant pas travailler.

Pour les jeunes inactifs, la présence d'un enfant dans le logement apparaît clairement comme un frein au souhait de retrouver un emploi. Pour 36 % des femmes sans emploi ni formation, une garde d'enfant(s) ou d'une personne dépendante est la raison invoquée pour ne pas souhaiter travailler. Cette raison ne concerne que 1 % des hommes dans cette situation (tableau 4). En 2016, dans les pays de l'OCDE, plus de la moitié des femmes attribuent leur inactivité à leurs responsabilités familiales [1].

Un état de santé dégradé constitue également un frein au souhait de retrouver un emploi, en particulier pour les hommes. Ainsi, 19 % des jeunes NEET ne souhaitent pas travailler à cause de problèmes de santé. C'est le cas de 26 % des hommes, contre 14 % des femmes.

Cindy REIST (Dares).

## Pour en savoir plus

[1] OCDE (2016), « A spotlight on youth », *Society at a Glance 2016*.

NB : dans ce document, la tranche d'âge étudiée est celle des 15-29 ans, et la définition des jeunes NEET est différente de celle utilisée dans cette étude (encadré 1).

[2] Insee (2018), « Depuis 2000, la part des 18-29 ans habitant chez leurs parents augmente à nouveau », *Insee Première* n°1686.

[3] S. Charrière et P. Roger (2020), « Formation obligatoire des 16-18 ans : passer d'un droit formel à un droit réel », janvier.



## Encadré 2 - Obligation de formation jusqu'à 18 ans

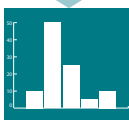
L'obligation de formation jusqu'à 18 ans a été instaurée par la loi du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance. Elle rend la formation obligatoire jusqu'à 18 ans, en prolongeant l'instruction obligatoire jusqu'à 16 ans, qui préexistait. Concrètement, entre 16 et 18 ans, tout jeune qui n'est pas en études doit se voir proposer :

- soit une entrée dans un parcours scolaire ou en apprentissage ; le parcours scolaire pourra se faire dans tout établissement du second degré, y compris les établissements privés sous contrat et ceux de l'enseignement agricole, et de l'enseignement supérieur ;
- soit un emploi, un service civique, un parcours d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle (comme la Garantie jeunes).

La mesure entrera en application à la rentrée 2020 pour la classe d'âge née en 2004 et qui aura 16 ans en 2020. Ce sont les missions locales qui seront chargées d'assurer le respect de cette obligation de formation. En amont, elles recevront toutes les informations utiles de la part des établissements scolaires et des institutions publiques afin que leur soient signalés les jeunes ne respectant pas l'obligation de formation. Elles seront ensuite chargées d'inviter ces jeunes à se présenter, voire de les convoquer, et devront leur trouver une solution de formation adaptée.

Cette obligation de formation cible 60 000 jeunes âgés de 16 à 18 ans [3].

### Données des graphiques et tableaux accessibles au format excel



#### DARES ANALYSES

Édité par la Dares, la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail.

Directrice de la publication : **Selma Mahfouz**

Rédactrice en chef : **Magali Madeira**

Secrétaires de rédaction : **Hadrien Baer, Thomas Cayet**

Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**

Conception graphique et impression : Dares, ministère du Travail.

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

✉ Réponses à la demande : [dares.communication@travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@travail.gouv.fr)

@ Contact presse : **Joris Aubrespin-Marsal**  
[joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr](mailto:joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr)

[dares.travail-emploi.gouv.fr](http://dares.travail-emploi.gouv.fr)